

# COMPTE RENDU

## Conseil municipal du 21 janvier 2022

### ❖ Séance du 21/01/2022

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle Jean Marey sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 11/01/2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○○○○○○

❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Bernard MAREY, Roger JULIAN, René NOAILLY, Christian BAUGROS, Pascal FOREST, Jérôme BONNARD Stéphanie DORVIDAL, Alain LACHAT

●○○○○○☒●○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche. Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité

●○○○○○☒●○○○○

### ❖ Points à l'ordre du jour

#### ➤ Délibération portant sur le plan de formation du CDG

Les collectivités doivent établir un plan de formation annuel ou pluriannuel

Le Centre de Gestion accompagne les collectivités de moins de 50 agents.

En 2021 ont été définies avec les collectivités les besoins en formation

Monsieur le maire propose de valider le plan de formation du CDG

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur l'engagement des dépenses d'investissement 2022

L'art L1612-1 du CGCT prévoit que jusqu'à l'adoption du budget, le CM peut autoriser le maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'Investissement dans la limite de ¼ des dépenses réelles votées au BP de l'année précédente

Monsieur le maire propose d'autoriser l'engagement des dépenses au titre des investissements 2022.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur l'extension du réseau d'eau potable

Une construction est prévue au Cros suite à l'accord du certificat d'urbanisme

Une extension sur 50m est nécessaire avec une participation de la commune pour 20 m linéaires (délibération du syndicat d'eau du Velay Rural de 2017). Cette participation communale s'élève à 600 €

Monsieur le maire propose de valider la participation de la commune

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur une demande de subvention**

Une demande de subvention a été demandée par France Alzheimer. Toutefois le conseil municipal a décidé de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Pour : 0

Contre : 11

Abstention : 0

●○○○○○○○○○○

**Decision du Maire**

➤ **Charges appartement Merle**

Suite à la régularisation annuelle 2021 en faveur de Gaspard Plantin, il a été décidé de diminuer les charges mensuelles. Le montant s'élèvera à 35 € au lieu de 50 € à partir de janvier 2022

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

●○○○○○○○○○○

❖ **Questions diverses**

**Camping** : présentation par Nicole BOYER des travaux d'assainissement en cours.

Proposition d'ajouter un jeu (araignée) et aménagement électrique pour une éventuelle borne de recharge de véhicules électriques

**Voirie** : présentation par Bernard MAREY des travaux de curage prévus aux Monnets et à Cubelle.

De plus il est prévu d'aménager les poubelles au SAPEY

**Site Internet** : compte rendu par Christian Baugros de la réunion concernant la mise à jour du site internet : des améliorations sont à apporter, des photos du petit patrimoine seront rajoutées

**Devis barrière plan d'eau** : 2 devis ont été établis, un de 9 500 € pour des poteaux tous les 4 mètres et un de 8 700 € pour des poteaux tous les 2 mètres.

**Divers** : présentation des devis concernant l'éclairage du château, éventualité d'un remplacement du tracteur et d'un achat d'une épareuse.

**Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 22h45**

